Plan de scolarité 2017-2018

Début jeudi 17 août 2017
Clôture vendredi 22 juin 2018

Automne
Du vendredi 20.10.2017 au soir
au lundi 6.11.2017 le matin
Immaculée Conception
Le vendredi 8.12.2017
Noël
Du vendredi 22.12.2017 au soir
au lundi 8.01.2018 le matin
Carnaval
Du vendredi 9.02.2018 au soir
au lundi 19.02.2018 le matin
St-Joseph / Camp de ski
Le lundi et mardi 19 et 20.03.2018
Pâques
Du jeudi 29.03.2018 au soir
au lundi 9.04.2018 le matin
Ascension
Du mercredi 9.05.2018 au soir
au lundi 14.05.2018 le matin
Pentecôte
Le lundi 21.05.2018
Fête-Dieu
Le jeudi 31.05.2018

Le mercredi 28 mars, école toute la journée, selon directives cantonales, en compensation du camp de ski.
Les mercredis 9 mai et 30 mai, école toute la journée pour les 5 à 8 H.
Le mercredi 9 mai, école le matin pour les 1 H et toute la journée pour les 2-3-4 H.

Agenda

Conférences Musée Olsommer
3 février et 12 mai 2017

Loto du Tennis-Club
24 février 2017

Loto de la SDV
31 mars 2017

Tournoi de tennis des Crêtes
31 mars au 9 avril 2017

Concert du Chœur de Muzot
7 avril 2017

Exposition Olsommer
7 avril au 18 décembre 2017

Concert Concordia de Miège
9 avril 2017

Festival de chant
28 au 30 avril 2017

Tohu-Bohu Festival
7 au 9 septembre 2017

Marche des Cépages
9 septembre 2017

Impressum

Tirage 830 exemplaires
Prochaine parution 1.03.2017
Délai de rédaction 15.02.2017

Commune de Veyras
Rue Olsommer 9
3968 Veyras
Tél. 027 452 28 80
Fax 027 452 28 90
www.veyras.ch
administration@veyras.ch

Bulletin d'information de la Commune de Veyras
VEYRAS ACTUEL

Février 2017

Festival de chant

Le festival de chant du Groupement des chanteurs du Valais central, organisé cette année par le Chœur mixte de Muzot, aura lieu du 28 au 30 avril 2017 au Terrain des Crêtes à Veyras.

Durant ces 3 jours de fête, vous aurez tout loisir d'écouter 24 chœurs d'adultes et 12 de jeunes, soit au total 650 chanteurs. DJ Cuche animera la soirée du vendredi tandis que le samedi auront lieu les prestations des chanteurs, le concert d'une fanfare et le bal avec les Tontons Bastons, jusqu'au bout de la nuit. La journée de dimanche accueillera les enfants avec des prestations colorées et un concert de la chorale des écoles de Veyras, Miège et Venthône.

Le Choeur de Muzot est composé d'une trentaine de membres de tout âge où les anciens transmettent leur savoir aux jeunes. C'est un groupe d'amis qui se réunit chaque jeudi soir pour partager une passion commune. Le Chœur chante au moins une messe par mois, accompagne les familles dans le deuil, anime la vie sociale du village avec un concert et un loto. Les répétitions ont lieu tous les jeudis à la salle communale de Veyras de 20 à 22 heures. N'hésitez pas à essayer le chant chorale.

Le comité du festival est à la recherche de bénévoles pour ces 3 jours de fête; si vous êtes partants pour leur apporter votre aide, veuillez vous adresser à Ariane Cina à l'adresse : choeurmuzot@gmail.com.
Infos : www.choeur-muzot.ch.

Votations fédérales

Le 12 février 2017, le peuple suisse votera sur trois objets fédéraux, à savoir : « arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération », « arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA) » et « loi sur la réforme de l'imposition des entreprises (RIE) III».

Pour rappel, voici quelques règles de base pour voter par correspondance :

- une enveloppe de transmission par personne
- ne pas oublier de signer la feuille de réexpédition
- Si envoi par courrier postal : mettre en courrier A en cas d'envoi la dernière semaine avant la votation (dès le lundi 6 février)
- si dépôt à l'administration communale : déposer l'enveloppe de vote dans l'urne à l'intérieur du bureau communal (d'ici au vendredi 10 février à 17h00 au plus tard).

Ne pas l'insérer dans la boîte aux lettres communale extérieure car, dans ce cas, le vote est nul.

Les horaires du bureau de vote sont les suivants :

- Samedi 11 février de 18 à 19 heures
- Dimanche 12 février de 11 à 12 heures.

Infos sur notre site www.veyras.ch sous « Publications », « Avis officiel ».

Les enfants de la crèche et UAPE « La Ruche » à Veyras se mettent au jardinage

Barnabé Noël, Laura Luyet et Michael Morgagni

L'agriculture industrielle est responsable d'une partie de la destruction écologique sur la planète et de la disparition de millions de paysans locaux. Pour réagir à ce fléau, trois étudiants de la HES-SO à Sierre en filière tourisme ont décidé d'élaborer un projet de responsabilité sociétale en collaboration avec la crèche et UAPE « La Ruche » à Veyras.

Le projet se concentre sur la sensibilisation des enfants à ce souci et a pour but d'instaurer une nouvelle activité ludique et manuelle : le jardinage. Les enfants apprendront à cultiver et à entretenir le potager en commun grâce à un petit manuel réalisé dans le cadre du projet. « Les enfants aiment la nature, ils sont spontanément curieux. Ils apprennent tellement vite et retiennent si bien les consignes à ce moment de leur vie ! », affirme Stéphanie Constantin, directrice de « La Ruche ». Un simple potager peut engendrer une quantité d'effets positifs et peut lutter contre cette production massive.

la Ruche
Crèche & UAPE de Veyras

Tournoi des Crêtes

Organisé par le Tennis Club de Veyras, le 3ème Tournoi des Crêtes aura lieu du 31 mars au 9 avril 2017 au Terrain des Crêtes à Veyras.

Les inscriptions sont ouvertes sous www.swisstennis.ch. Le numéro de tournoi est le 104726 et le délai pour s'annoncer est fixé au 24 mars. La finance d'inscription est de Fr. 35.-- pour les adultes et Fr. 20.-- pour les juniors.

Pour ce tournoi, les catégories suivantes sont représentées : pour les femmes R4-R9; pour les hommes R3-R6 et R6-R9.

Une cantine est prévue pour les joueurs et les spectateurs durant toute la durée du tournoi.

A noter également que le loto du Tennis Club de Veyras se déroulera le vendredi 24 février.

Plus d'infos sur le site Internet du club sous www.tcveyras.ch.

TENNIS CLUB
VEYRAS

Plaquette de présentation de notre Commune

Fin février, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres un flyer dépliant présentant la Commune de Veyras.

Vous y retrouverez différentes informations utiles concernant l'organisation de la nouvelle législature 2017-2020 :

- Coordonnées et horaires de l'administration
- Organisation du conseil communal et des services communaux
- Perspectives/projets majeurs pour cette nouvelle législature.

D'autre part, notre site Internet www.veyras.ch vous informe continuellement sur notre Commune.